

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 112 (1967)
Heft: 2

Artikel: À propos de l'article : "instruction d'infanterie déficiente dans l'artillerie"
Autor: Häsler, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de l'article:

« Instruction d'infanterie déficiente dans l'artillerie »

Dans le numéro de décembre de l'ASMZ¹ le lt. Tritten s'exprime sur la formation d'infanterie chez les artilleurs. Il reproche aux responsables de l'instruction une conception fausse de la question. On considère, dit-il, la formation du combattant et le travail à l'arme individuelle comme du « remplissage » dans l'instruction de l'artilleur et l'on n'est pas en mesure d'amener cadres et recrues à se comporter comme des combattants.

Le lt. Tritten croit avoir décelé cette carence en observant un « fait divers » survenu lors des manœuvres du CA mont. 3. Il écrit :

« Lorsqu'une position d'artillerie fut attaquée par l'infanterie, un officier d'artillerie se mit à la tête d'une horde de guerriers, traversa un champ ouvert en colonne de tirailleurs et se présenta directement à bout portant de l'infanterie ennemie en position et protégée par des rochers. Il aurait suffi d'un véhicule projetant la lumière de ses phares pour que les artilleurs qui ne se doutaient de rien, soient abattus comme des « moineaux ». Plus tard l'officier trouva cette action amusante et drôle. »

Il convient de remarquer tout d'abord que le lt. Tritten aurait été bien inspiré d'intervenir immédiatement pour corriger cette manière de faire au lieu de l'observer simplement. Le lt. Tritten est officier, il avait donc la possibilité, soit en qualité d'arbitre soit de participant à la manœuvre, de signaler le fait à son supérieur pour que l'officier en défaut n'ait plus ni la possibilité ni l'envie de renouveler son exploit. Ce rapport n'aurait aucunement eu le caractère d'une délation; au contraire, chaque officier a le devoir d'intervenir dans de tels cas. On ne doit pas s'imaginer que dans les actions de ce

¹ *Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift.*

genre, les soldats ne font pas eux-mêmes leur jugement. Le supérieur — on ne peut guère parler de chef en pareille circonstance — compromet totalement son autorité. Il est donc nécessaire que le subordonné soit informé sur le caractère erroné d'un tel procédé, sinon l'on sera porté à généraliser. Au lieu d'une intervention directe et franche, le Lt. Tritten a préféré divulguer le cas dans la presse et mettre ainsi en question toute l'instruction d'infanterie dans l'artillerie.

Il est fort louable en soi qu'un jeune officier réfléchisse et forme son opinion sur les possibilités d'améliorer l'instruction. Il doit être en mesure d'exprimer librement son point de vue s'il révèle une conception sérieuse du problème; la critique sera entendue avec intérêt à condition qu'elle soit objective et scrupuleusement vraie. Or plusieurs affirmations contenues dans l'article du Lt. Tritten ne répondent pas à ces conditions; c'est pourquoi elles ne doivent pas rester sans réponse.

Il écrit notamment: « C'est une conception erronée que de soutenir aujourd'hui l'idée que la formation d'infanterie joue un rôle secondaire dans les armes techniques. »

Nous sommes convaincu que cette idée n'est partagée par personne; le Lt. Tritten n'est certainement pas à même d'apporter la preuve de son affirmation. En effet, depuis des années, les instructeurs des armes spéciales s'efforcent d'apprendre à leurs hommes que l'ennemi dans une guerre moderne peut surgir de partout et frapper à tout moment; une subdivision « front », « étape », « arrière » n'existe plus; c'est pourquoi la plus vigilante préparation au combat est exigée constamment de toutes les troupes.

Il serait certes très avantageux que dans une armée de milice au potentiel humain numériquement réduit, chaque recrue, que ce soit un mécanicien d'appareil, un automobiliste ou un soldat radio, connaisse en plus de sa spécialité le maniement de plusieurs armes collectives. D'une part on augmenterait ainsi la préparation au combat exigée et d'autre part on pourrait, au besoin, combler les vides qui se produiraient dans les rangs des armes combattantes. Cela n'est pas

possible, faute de temps et de matériel, on le comprend aisément.

Le lt. Tritten poursuit: « Il est naturel que le programme d'instruction prévoie d'abord la manipulation et la connaissance des engins et appareils propres à chaque arme spéciale; la formation d'infanterie devrait cependant venir au second rang et atteindre même un degré aussi avancé que pour les armes techniques elles-mêmes. »

On exige qu'une arme spéciale soit également en mesure de remplir sa tâche principale dans les conditions les plus difficiles. Plus les connaissances techniques sont approfondies, plus longue sera la durée de l'instruction. Au sein de l'arme technique elle-même, il faut encore choisir un grand nombre de spécialistes parce que le temps manque pour acquérir toutes les connaissances. Les programmes d'instruction, tout en mettant l'accent sur une formation technique spéciale, doivent permettre d'atteindre les meilleurs résultats possibles dans tous les autres domaines. Des restrictions de temps sont inévitables et la formation d'infanterie s'en ressentira infailliblement, non pas parce que l'on méconnaît son importance, mais par nécessité de consacrer plus de temps à connaître la tâche principale de l'arme technique. On manque d'objectivité en demandant simplement, dans le vague, une formation d'infanterie plus complète sans tenir compte des contingences particulières.

Le déroulement du combat moderne exige du seul fantassin une instruction qui ne peut être acquise que durant une école entière. Si l'arme technique ne dispose que de peu de temps pour sa formation d'infanterie, il faut en tirer les conséquences et limiter les matières à connaître au strict minimum, si l'on tient à donner une instruction valable.

Malheureusement on trouve encore des officiers, revêtant parfois un grade supérieur à celui du lt. Tritten, qui pensent que l'on peut acquérir cette instruction valable en parcourant superficiellement le programme. Cette conception apparaît clairement dans la proposition de l'auteur de l'article de

consacrer, tous les deux cours de répétition, une semaine entière à l'instruction d'infanterie, sous la conduite d'un officier d'infanterie qui apprendrait à exercer un « programme entier ». Malheureusement le Lt. Tritten ne précise pas ce que comprendrait ce « programme entier ». Toutefois, comme il place cette instruction sous la conduite d'un officier d'infanterie, il doit s'agir en quelque sorte d'un cours d'introduction d'infanterie qui ne tiendrait pas compte des conditions particulières de l'artillerie. Nous devons repousser énergiquement cette proposition. D'abord parce qu'il est impossible de faire rapidement ainsi à la légère d'un canonnier un soldat de réserve d'infanterie ; ensuite parce que la formation au combat doit se fonder avant tout sur les données du dispositif d'artillerie.

La mission essentielle de l'artillerie est l'appui de feu des propres troupes. L'ennemi cherchera à reconnaître rapidement les positions d'artillerie et à les détruire. Cela peut se faire par de rapides incursions en profondeur de formations mécanisées, par le feu conventionnel ou atomique de l'artillerie, par des actions d'aéroportés, par l'aviation et les armes télé-guidées ou aussi par des actes de terrorisme ou de sabotage. Si l'artillerie veut avant tout remplir sa mission principale, elle doit être en mesure de se protéger contre ces actions ennemis. Elle doit être à même

- de survivre au feu de l'adversaire,
- de tenir ses propres positions.

Dans les deux cas, il s'agit de la protection individuelle, quoique dans le second on puisse ajouter une mission tactique (par exemple barrer un axe). Notre chance de survie aux feux massifs ennemis sera d'autant plus grande que nous aurons réussi à camoufler nos positions, à enterrer équipes, pièces et munitions, à décentraliser notre organe de direction des feux et à prendre toutes les mesures du service ABC ; notre chance de briser une attaque ennemie et de reprendre aussi rapidement que possible l'appui de feu avec toutes les bouches à feu disponibles sans égard aux pertes subies, dépendra du soin avec lequel nous organiserons notre observation

et notre sécurité, de la manière dont sera monté le dispositif de défense ainsi que des préparatifs tactiques et techniques en vue du tir direct des pièces d'artillerie.

Dans l'artillerie mobile, l'instruction au combat d'infanterie comprend :

Pour le combattant isolé: la connaissance de toutes les dispositions à prendre pour assurer sa sécurité personnelle :
 — camouflage des armes et travaux de creusage,
 — mesures du service ABC,
 — secours aux camarades,
 — engagement de l'arme comme moyen de défense personnel,
 — emploi de la grenade à main et du tube roquette.

(Le drill à l'arme en vue d'apprendre son maniement correct est une méthode d'instruction utilisée depuis longtemps dans les écoles d'artillerie. Si le lt. Tritten le préconise aujourd'hui, nous devons admettre qu'il enfonce une porte ouverte ou qu'il pense à autre chose.)

Le groupe doit être instruit au combat défensif. Des détachements de différents effectifs peuvent être réunis sous cette dénomination suivant leur tâche dans le dispositif d'artillerie par exemple : l'équipe de pièce, le groupe des topographes, les automobilistes dans le couvert des véhicules. Ces groupes peuvent être conduits par le chef de pièce, l'officier topographe ou le sergent-major. Chaque groupe doit être capable de défendre son stationnement soit indépendamment, soit comme nid de résistance dans le cadre de l'unité.

Dans l'artillerie, le combat de sections entières ne se présente guère, car les sections, telles que le prévoit l'OEMT, sont des formations qui restent très rarement groupées dans l'engagement.

L'unité doit être en mesure de prendre très rapidement un dispositif de défense rapprochée valable, en assurant le meilleur couvert et le meilleur camouflage possibles.

Le programme d'instruction au combat de l'artillerie mobile correspond aux buts que nous venons d'exposer. Nous sommes conscient qu'il ne répond de loin pas à toutes

les possibilités d'engagement de l'infanterie. Mais ce qui serait souhaitable a dû être sacrifié au profit de ce qui est absolument indispensable. Nous sommes persuadé que ce procédé est le bon, bien meilleur que celui qui consisterait à présenter un dossier d'instruction théoriquement volumineux et complet, mais irréalisable en pratique.

Capitaine EMG H. HÄSLER

Stabilité ou course aux armements

A la suite de l'essai nucléaire chinois du 27 octobre 1966, un débat s'est élevé aux Etats-Unis dont l'issue — quelle qu'elle soit — exercera une influence considérable sur la situation stratégique. Ce débat a pour objet l'opportunité de la mise sur pied d'un système antiengins. A première vue, l'enjeu semble être la protection du territoire américain contre des engins balistiques à ogive nucléaire. Mais il en va tout autant de sommes colossales qu'engoutirait un tel dispositif antimissiles, de la stabilité au niveau nucléaire et des perspectives de détente entre les deux Grands.

Les tenants de la défense antiengins ont tout d'abord semblé être principalement mus par les appréhensions que les progrès accomplis par la Chine en matière nucléaire ont suscitées tant aux Etats-Unis qu'en Russie. Par la suite, ils ont cependant tourné leurs regards vers un péril plus immédiat, les efforts impressionnantes que les Soviétiques entreprendraient dans le domaine antiengins. Selon ceux qui tentent de persuader le gouvernement de la nécessité d'un système antiengins dénommé Nike-X — comprenant pour l'essentiel des engins Nike-Zeus à grande portée et Sprint à accélération extrêmement rapide¹, des radars très puissants et des mesures de

¹ Les Nike-Zeus auraient pour mission de protéger des secteurs plus ou moins étendus, les Sprint des surfaces limitées.